

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 2 septembre 2026

DEL20260902_147

L'an deux mil vingt-six, le deux septembre à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni, à la mairie de PERS-JUSSY, sur convocation adressée à tous ses membres, le 26 août précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 34

Présents : 24

ARBUSIGNY : Sylvia DUSONCHET, Ludovic TROTTET ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Jérôme ADOLPHE, Patricia COURIOL, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Gianni GUERINI, Nadine PERINET ;

MONNETIER-MORNEX : David LIMAL ;

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE ;

PERS-JUSSY : Mathieu BADIN, David DE VITO, Marie-Claire LAFFIN, Isabelle ROGUET ;

REIGNIER-ÉSERY : Bernard ACHARD, Valérie DECOTTIGNIES, Sébastien JAVOGUES, Maxime JUCHEREAU, Valérie LEBEAU, Stéphanie LE MOAL, Lucas PUGIN, Nora ZERARI ;

SCIENRIER : Daniel BARBIER, Sandra FLOQUET ;

Absents excusés : Yannick ROGUET, Christophe BOYER

Absents : Stéphanie BRIFFOD, Bertrand RICHEIRO

Pouvoirs : Julia LAHURE a donné procuration à Sandra FLOQUET ; Nadège SAPORITO a donné procuration à Laurent FAVRE ; Sabine CRETIN a donné procuration à David LIMAL ; Guillaume GAUTHIER a donné procuration à Lucas PUGIN ; Denise GERELLI-FORT a donné procuration à Valérie LEBEAU ; Franck KOËNIG a donné procuration à Maxime JUCHEREAU

Votants : 30

Secrétaire de séance : Isabelle ROGUET

DEL20260902_147 - Rapport d'activité de la Communauté de communes Arve & Salève 2025

Rapporteur : Monsieur le Président, Monsieur Sébastien JAVOGUES

ANNEXE 2

VU le CGCT, et notamment son article L5211-39 ;

VU le rapport d'activité 2024 de la CCA&S ci-annexé ;

CONSIDÉRANT que le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) doit adresser chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque Commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement ;

CONSIDÉRANT que ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les représentants de la Commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus ;

CONSIDÉRANT le RA 2025 de la CCA&S, communiqué préalablement à la séance du Conseil communautaire et présenté aux Conseillers communautaires, à l'aide d'un diaporama projeté en cours de séance ;

Au vu de l'ensemble des informations présentées et restituées, relatives à l'activité de la Collectivité en 2025, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2025 de la CCA&S tel que présenté et joint en annexe, qui sera transmis aux 8 Maires, accompagné du compte financier unique de la CCA&S.

La Secrétaire de séance
Isabelle ROGUET

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 09/09/2026
Publié, le 09/09/2026